

Fonds diversifié axé sur l'inflation Dynamique

Rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds

Pour la période close le 30 juin 2024

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds contient les principales données financières du Fonds, mais ne contient pas ses états financiers annuels complets. Vous pouvez obtenir sans frais un exemplaire des états financiers annuels en composant le 1-800-268-8186 (sans frais), en consultant notre site Web à l'adresse www.dynamique.ca ou celui de SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.com, ou en nous écrivant à l'adresse suivante : 40 Temperance Street, 16th Floor, Toronto (Ontario) M5H 0B4.

Les porteurs de titres peuvent également communiquer avec nous de la même façon afin d'obtenir un exemplaire des états financiers intermédiaires, des politiques et procédures relatives aux votes par procuration, du dossier de vote par procuration ou de l'information trimestrielle sur le portefeuille du fonds d'investissement.

Gestion d'actifs 1832 S.E.C. est le gestionnaire (le « gestionnaire ») du Fonds. Dans le présent document, les termes « nous », « notre », « nos » et « gestionnaire » désignent Gestion d'actifs 1832 S.E.C., et le terme « Fonds » désigne le Fonds diversifié axé sur l'inflation Dynamique.

Dans le présent document, les termes « valeur liquidative » et « valeur liquidative par part » désignent la valeur liquidative établie aux termes de la s 14 du Règlement 81-106 sur l'information continue des fonds d'investissement (le « Règlement 81-106 »), et les termes « actif net » et « actif net par part » désignent le total du capital ou l'actif net attribuable aux porteurs de parts du Fonds établi aux termes des normes IFRS de comptabilité.

Mise en garde relative aux énoncés prospectifs

Certaines rubriques du présent rapport, notamment la rubrique « Événements récents », peuvent contenir des énoncés prospectifs concernant le Fonds et les fonds sous-jacents (le cas échéant), y compris des énoncés relatifs à leur stratégie, à leurs risques, à leur rendement prévu, à leur situation et aux événements. Les énoncés prospectifs comprennent des énoncés de nature prévisionnelle qui dépendent de conditions ou d'événements futurs ou qui s'y rapportent, ou qui contiennent des termes comme « prévoir », « s'attendre à », « compter », « planifier », « croire », « estimer », « projeter » ainsi que d'autres termes semblables ou les formes négatives de ces termes.

En outre, tout énoncé concernant le rendement futur, les stratégies ou les perspectives, ainsi que les mesures futures que pourrait prendre le Fonds, est également considéré comme étant un énoncé prospectif. Les énoncés prospectifs sont fondés sur les prévisions et les projections actuelles à l'égard d'éléments généraux futurs concernant l'économie, la politique et les marchés, comme les taux d'intérêt, les taux de change, les marchés boursiers et financiers et le contexte économique général; dans chaque cas, on suppose que les lois et règlements ainsi que les impôts applicables ne font l'objet d'aucune modification. Les

prévisions et les projections ayant trait à des événements futurs sont fondamentalement exposées, entre autres, à des risques et incertitudes, dont certains peuvent être imprévisibles. Par conséquent, les hypothèses relatives à la conjoncture économique future et à d'autres facteurs peuvent se révéler inexactes à une date ultérieure.

Les énoncés prospectifs ne constituent pas des garanties du rendement futur, et les résultats et événements réels pourraient différer sensiblement de ceux mentionnés de manière implicite ou explicite dans tout énoncé prospectif du Fonds. Divers facteurs importants peuvent expliquer ces écarts, notamment la conjoncture économique et politique et les conditions des marchés en Amérique du Nord et à l'échelle internationale, comme les taux de change et les taux d'intérêt, les activités des marchés boursiers et financiers mondiaux, la concurrence, les changements technologiques, l'évolution des relations entre gouvernements, les procédures judiciaires ou réglementaires inattendues et les catastrophes. Nous insistons sur le fait que la liste de facteurs importants qui précède n'est pas exhaustive. Certains de ces risques et incertitudes et d'autres facteurs sont décrits dans le prospectus simplifié du Fonds sous la rubrique « Facteurs de risque ».

Nous invitons le lecteur à considérer avec une attention particulière ces facteurs, entre autres, avant de prendre une décision de placement. Nul ne devrait se fier outre mesure aux énoncés prospectifs. De plus, il importe de savoir que le Fonds n'a pas l'intention de mettre à jour les énoncés prospectifs à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autres, avant la publication du prochain rapport de la direction sur le rendement du Fonds, et que les énoncés prospectifs ne s'appliquent qu'en date du présent rapport de la direction sur le rendement du Fonds.

Objectif et stratégies de placement

L'objectif de placement du Fonds consiste à réaliser une croissance du capital à long terme en investissant principalement dans des titres susceptibles de fournir une protection contre l'inflation. Le Fonds investit principalement dans des titres de capitaux propres, des titres à revenu fixe, des marchandises autorisées et des titres d'autres OPC.

Les « actifs réels » sont des actifs qui, historiquement, ont vu leur valeur relative se maintenir ou augmenter dans un marché inflationniste. Ils comprennent notamment l'immobilier, les métaux précieux (tels que l'or et l'argent) et les ressources naturelles (telles que le pétrole et le gaz naturel). Les titres à revenu fixe peuvent comprendre des obligations à rendement réel.

L'objectif et les stratégies de placement du Fonds sont décrits dans le prospectus simplifié du Fonds.

Risque

Les risques associés au Fonds sont décrits dans le prospectus simplifié. Aucun changement important pouvant avoir une incidence sur le niveau de risque global du Fonds n'a eu lieu au cours du dernier exercice.

Résultats d'exploitation

Pour l'exercice clos le 30 juin 2024 (la « période »), les parts de série A du Fonds ont généré un rendement total de 5,6 %. Les rendements du Fonds sont présentés déduction faite des frais de gestion et des charges de toutes les séries, contrairement au rendement de l'indice de référence du Fonds, qui ne comporte ni frais ni charges. Le rendement des autres séries du Fonds est semblable à celui de la série A, et tout écart de rendement entre les séries résulte essentiellement des différences entre les frais de gestion, les charges d'exploitation et les autres charges imputables à chaque série. Voir la rubrique « Rendement passé » pour le rendement des autres séries du Fonds.

Pour la même période, les indices de référence généraux du Fonds, l'indice composé S&P/TSX et l'indice des obligations à rendement réel FTSE Canada, ont respectivement réalisé un rendement de 12,1 % et de 1,5 %. Conformément au Règlement 81-106, nous avons établi une comparaison avec les indices généraux afin de vous aider à comprendre le rendement du Fonds par rapport à celui de l'ensemble du marché, mais nous tenons à préciser que le mandat du Fonds peut différer considérablement de celui des indices présentés.

Pour la même période, l'indice de référence mixte du Fonds, composé à 20 % de l'indice aurifère mondial S&P/TSX, à 6 % de l'indice FTSE EPRA/Nareit Canada Index (en CAD), à 14 % de l'indice FTSE EPRA/Nareit Developed Index (en CAD), à 20 % de l'indice des obligations à rendement réel FTSE Canada, à 10 % de l'indice sectoriel S&P North American Natural Resource (en CAD), à 10 % de l'indice MSCI Monde Énergie (en CAD) et à 20 % de l'indice S&P Global Infrastructure Index (en CAD), a affiché un rendement de 11,4 %. Nous avons inclus cette comparaison, qui reflète plus fidèlement les secteurs du marché et/ou les classes d'actifs dans lesquels le Fonds investit, afin de fournir une comparaison plus utile au rendement du Fonds.

En vue de réaliser son objectif de répartition de l'actif à long terme, le Fonds a investi directement dans un ou des fonds gérés par le gestionnaire ou par d'autres gestionnaires de placements (les « fonds sous-jacents »). Par conséquent, les commentaires suivants sur l'activité du portefeuille de placements ont trait aux fonds sous-jacents. Les commentaires sur les revenus, les dépenses et l'activité des détenteurs de parts concernent le Fonds.

Le Fonds mondial d'infrastructures Dynamique continue de privilégier les sociétés d'infrastructure qui détiennent les actifs sous-jacents qui produisent du revenu. Sur le plan géographique, le Fonds est resté largement orienté vers les entreprises nord-américaines, malgré une baisse de l'allocation globale. L'augmentation de l'exposition au Canada et l'introduction du Mexique dans le portefeuille ont été compensées par la réduction des titres américains. L'allocation à l'Europe a augmenté, à travers la France (services aux collectivités et chemins de fer),

l'Espagne (services aux collectivités et aéroports) et l'Italie (services aux collectivités, aéroports et pipelines). Un titre au Danemark (société d'énergie renouvelable) a été supprimé et une position dans un aéroport en Suisse a été réduite. Les États-Unis ont été le principal contributeur aux rendements, l'Espagne et les Pays-Bas ayant un impact plus faible, mais positif. La France, l'Italie et le Canada ont tous perdu du terrain au niveau national. Les opérations de couverture du risque de change ont également eu un impact négatif sur le rendement. Parmi les secteurs, les services aux collectivités sont ceux qui ont le plus perdu en valeur absolue, tandis que le secteur de l'énergie (pipelines) et le secteur de l'industrie (aéroports, chemins de fer et routes à péage) sont ceux qui ont le plus contribué aux rendements. Les secteurs des services aux collectivités, de l'énergie et de l'industrie sont les plus représentés dans le Fonds, les services aux collectivités étant privilégiés pour la stabilité de leurs flux de trésorerie et leur pouvoir de fixation des prix. Les services aux collectivités ont toutefois connu une baisse significative au cours de la période, puisqu'une augmentation correspondante a été apportée au secteur de l'énergie, tandis qu'une allocation à l'immobilier (tours de communication) a été supprimée. La trésorerie n'a pratiquement pas changé, avec une pondération à un chiffre. Parmi les principaux contributeurs, l'on peut citer Williams Companies et Constellation Energy Corporation. Les titres NextEra Energy Partners, LP et Clearway Energy, Inc. sont ceux qui ont le plus affecté le rendement.

Le Fonds immobilier mondial Dynamique a affiché un rendement inférieur à celui de son indice de référence mixte au cours de la période. Ce résultat est en grande partie attribuable à la sélection de titres aux États-Unis, les infrastructures industrielles et de données (tours de téléphonie cellulaire et centres de données) étant parmi les titres qui ont le plus nui au rendement. Le portefeuille a procédé à un certain nombre de changements de répartition au cours de la période. Les secteurs les plus exposés ont été ceux des soins de santé, du commerce de détail et de l'industrie. Des titres ont également été ajoutés dans les secteurs des immeubles de bureaux, des hôtels et des jeux ainsi que des constructeurs d'habitations. Les ajouts ont été principalement concentrés aux États-Unis, avec une petite augmentation au Royaume-Uni. Dans le même temps, le portefeuille a réduit les FPI résidentiels de manière considérable et a également réduit l'allocation au stockage en libre-service. Une partie de la baisse dans le secteur résidentiel a été attribuée à la privatisation de Tricon Residential, l'un des titres les plus importants du Fonds avant son acquisition, par un cabinet de capital-investissement, moyennant une prime importante. Du point de vue du rendement, les titres les plus performants du portefeuille ont été ceux de sociétés industrielles internationales, au Royaume-Uni et en Australie, et de FPI nord-américaines du secteur des soins de santé. Tricon Residential (résidentiel), Chartwell résidences pour retraités (soins de santé) et Goodman Group (industrie) comptent parmi les titres ayant le plus contribué au rendement. Les facteurs idiosyncrasiques ont été plus déterminants que les thèmes généraux du type de propriété. RioCan REIT (commerce de détail), le Fonds de placement immobilier d'immeubles résidentiels canadiens (résidentiel) et Americold Realty Trust (industrie) comptent parmi les titres qui ont le plus nui au rendement.

Le Fonds de métaux précieux Dynamique a affiché un rendement supérieur à celui de son indice de référence au cours de la période, en raison de la sélection des titres. Si les titres canadiens ont affiché un rendement supérieur à l'indice de référence centré sur le Canada, les titres australiens du Fonds ont affiché une performance encore meilleure et ont été le principal contributeur, avec une hausse de plus de 20 %. Une partie importante du rendement provient des principaux titres en portefeuille. La société cotée australienne Bellevue Gold, qui a progressé de plus de 40 %, a été le principal contributeur. Parmi les autres contributeurs notables, citons Spartan Resources et Kinross Gold, qui étaient respectivement les deuxième et troisième titres du Fonds. Spartan Resources a plus que doublé et n'a été ajouté au portefeuille qu'au cours du premier semestre, le nom devenant l'un des dix premiers titres. À l'autre extrémité du spectre, les détracteurs notables comprenaient Collective Mining, De Grey Mining et Rupert Resources.

La Catégorie d'énergie stratégique Dynamique a affiché un rendement inférieur à celui de son indice de référence au cours de la période, ce qui s'explique en grande partie par le niveau légèrement élevé des liquidités du Fonds. Bien qu'elle ait été réduite au cours de la deuxième moitié de la période, elle a nuí au rendement en raison du solide rendement de l'indice de référence mixte. Le portefeuille a procédé à quelques changements de répartition notables au cours de la période. Les ajouts ont surtout concerné l'infrastructure de l'énergie du portefeuille où des titres de sociétés canadiennes de gazoducs ont été ajoutés. L'exposition aux producteurs d'énergie a globalement diminué à la suite d'un rééquilibrage, tandis que l'exposition aux contrats à terme normalisés sur le pétrole a été supprimée du portefeuille, car ils avaient été conclus à l'origine avec une échéance en décembre 2023. En ce qui concerne les producteurs, le portefeuille a réduit l'exposition aux noms canadiens tout en augmentant l'exposition aux noms américains et internationaux. En termes de rendement, les titres américains et internationaux ont surpassé ceux du Canada. Tandis que les titres canadiens ont performé dans l'ensemble, il y a eu une divergence entre les producteurs et l'infrastructure de l'énergie. Si les pipelines ont enregistré de bons résultats, ils ont été moins performants que les producteurs dans l'ensemble. Parmi les principaux contributeurs, nous pouvons citer TechnipFMC, Diamondback Energy et Arc Resources, tandis que les principaux détracteurs sont Chevron, Nuvista Energy et Permian Resources. Les positions en Chevron et Nuvista ont été vendues au cours de la période.

La Catégorie de ressources stratégique Dynamique a affiché un rendement inférieur à celui de son indice de référence mixte au cours de la période, dû en grande partie à la sélection des titres dans la partie du portefeuille consacrée aux matériaux. L'exposition du portefeuille aux métaux de transition énergétique, tels que le lithium, a entraîné une sous-performance, car ils se sont repliés à mesure que l'intérêt des investisseurs pour les énergies propres diminuait. Dans le secteur des matières premières, le portefeuille était également sous-pondéré dans les sociétés aurifères et de métaux précieux, qui représentaient la plus forte pondération de l'indice et l'un des sous-secteurs les plus performants. Les titres liés aux matériaux ont terminé la période en hausse de 11,4 %, tirés par les minières diversifiées et l'or. Au

cours de la période, les indices de référence du prix de l'or ont progressé, passant de 1 929 dollars l'once à 2 339 dollars l'once, tandis que le prix du cuivre est passé de 3,89 dollars la livre à 4,39 dollars la livre. L'or s'est redressé en raison des attentes croissantes de réduction des taux par les banques centrales à l'échelle mondiale et de l'incertitude géopolitique liée à l'escalade des tensions au Moyen-Orient. Pendant ce temps, l'offre de cuivre a été mise à rude épreuve, car les prévisions d'un déficit important ont augmenté. Les métaux de transition pour l'énergie ont globalement baissé, notamment le lithium et les métaux des terres rares. Les titres du secteur des matériaux qui ont le plus contribué au rendement du portefeuille sont en grande partie attribuables à des facteurs idiosyncrasiques, dont certains métaux. Les principaux contributeurs individuels ont été WA1 Resources (niobium), Ivanhoe Mines (diversifié) et Bellevue Gold (or). Dans le même temps, les principaux détracteurs ont été les métaux de transition énergétique, qui ont été largement délaissés à la suite d'une forte hausse qui a culminé au milieu de 2023. Les principaux détracteurs sont Lithium Ionic, Sigma Lithium et Filo Mining. Les trois positions ont été vendues au cours de la période.

Le Fonds de rendement à prime PLUS Dynamique a réalisé un rendement supérieur à celui de l'indice de référence mixte, en partie grâce à la sélection de titres parmi les positions en actions et aux primes élevées perçues sur les options vendues. Lorsque le Fonds effectue des placements dans des instruments dérivés, emprunte des liquidités à des fins de placement ou effectue des ventes à découvert sur des actions, des titres à revenu fixe ou d'autres actifs du portefeuille, un effet de levier peut être introduit dans le Fonds. L'effet de levier est mesuré en calculant la somme des éléments suivants : i) la valeur de marché globale de la dette du Fonds; ii) la valeur de marché globale des titres vendus à découvert par le Fonds; et iii) la valeur notionnelle globale des positions sur instruments dérivés visés du Fonds, à l'exclusion des instruments dérivés visés utilisés à des fins de couverture. Au cours de la période, l'exposition globale du Fonds à ces stratégies a varié de 121 % à 163 %. L'analyse fondamentale, l'analyse quantitative et l'analyse technique sont utilisées pour repérer les sociétés qui sont considérées comme des placements intéressants. Le Fonds a ensuite recours à une stratégie de placement à trois volets, qui comprend l'achat d'options de vente sur des actions de qualité pour acheter potentiellement ces actions à un cours inférieur (et se faire payer une prime), l'achat d'actions de qualité à des cours raisonnables et la vente d'options d'achat couvertes sur des actions qui, selon lui, ont atteint la juste valeur. Les primes perçues sur les options d'achat et de vente permettent au Fonds de générer des distributions stables. L'allocation la plus importante du Fonds est restée détenue dans des options de vente couvertes par des liquidités, bien que la pondération ait été réduite à 73 % (sur une base normalisée). Les positions en actions détenues dans le portefeuille ont été augmentées à 26 %, et les options d'achat couvertes ont légèrement augmenté pour s'établir à un peu moins de 2 % (dans les deux cas sur une base normalisée). La pondération nette en actions a été considérablement réduite par une position vendeur sur l'indice S&P 500 qui a été utilisée pour couvrir le portefeuille. Sur le plan géographique, le Fonds a continué à privilégier les États-Unis, avec une augmentation de la pondération à 96 %. Les allocations sectorielles les plus

importantes (y compris les positions dérivées) concernaient les technologies de l'information, les soins de santé et la consommation discrétionnaire. L'exposition aux technologies de l'information, aux matériaux et à la consommation de base a été augmentée, tandis que les pondérations dans les secteurs de la finance, des services de communication et des soins de santé ont été réduites. Les secteurs qui ont le plus contribué aux résultats sont ceux de la consommation discrétionnaire, des services de communication et de l'énergie, les matériaux ayant peu pesé sur les résultats. Les titres individuels qui ont apporté une contribution positive sont Burlington Stores, Inc. et Amazon.com, Inc. Les titres dans Humana Inc. et NIKE, Inc. ont nuí au rendement.

Le Fonds de revenu immobilier et infrastructure II Dynamique a été inférieur à celui de l'indice de référence significatif, principalement en raison de la sélection des titres dans le secteur des services aux collectivités, principalement en raison de ses placements dans le secteur de l'énergie renouvelable. Le marché des actions canadien a clôturé la période de 12 mois en territoire positif, l'indice composé S&P/TSX ayant affiché un rendement de 12,1 %. Au cours du premier semestre de 2024, la Banque du Canada (la « BdC ») est devenue la première banque centrale du Groupe des Sept à proposer un allègement des taux en réduisant ses taux d'intérêt de 25 points de base. La croissance du PIB est demeurée relativement stable, sauf au premier trimestre de 2024 où la croissance annualisée a été de 1,7 %. Le secteur manufacturier reste un point sensible puisqu'il s'est à nouveau contracté en juin, marquant ainsi sa 14^e contraction mensuelle consécutive. Le secteur a continué d'être affecté par la faiblesse des nouvelles commandes et de la production. Huit des 11 secteurs GICS (Global Industry Classification Standard) affichent des rendements positifs au cours de la période de 12 mois. Les secteurs les plus performants ont été l'énergie, la consommation de base et la finance. Les secteurs les moins performants ont été les services de communication, les services aux collectivités et l'immobilier. Le Fonds cherche à offrir un accès à des actifs de grande qualité productifs de revenus des secteurs de l'immobilier et des infrastructures en investissant principalement dans des sociétés ouvertes. À la fin de la période, l'exposition du portefeuille au secteur de l'immobilier était plus élevée qu'à celui de l'infrastructure. La part allouée à l'immobilier est restée relativement stable, tandis que celle consacrée à l'infrastructure a été réduite. L'utilisation du levier financier par le portefeuille a diminué au cours de la période. Du point de vue du rendement, le Canada a été un modeste détracteur, tandis que les États-Unis ont été le plus grand contributeur. Les titres du secteur des infrastructures en Europe ont également affiché un bon rendement.

Le Fonds à rendement absolu de titres de créance II Dynamique a affiché un rendement inférieur à celui de son indice de référence mixte pour la période compte tenu de sa position nette courte en matière de crédit. Le Fonds de titres de qualité supérieure à effet de levier du Fonds a été le facteur qui a le plus contribué au rendement absolu, car le Fonds a maintenu un faible niveau d'endettement sur les obligations de catégorie investissement très liquides. Cette contribution au rendement a été en partie contrebalancée par certaines positions vendeur du Fonds et par notre stratégie de superposition macroéconomique, qui utilise des

swaps CDX, ce qui a nuí au rendement, car les écarts de taux se sont resserrés au cours de la période. Dans le cadre de sa stratégie de placement à effet de levier, le Fonds a accru son exposition aux obligations financières de l'érable américain et aux titres émis par des sociétés non financières canadiennes, comme les sociétés de pipelines et de télécommunications. En outre, les Fonds ont géré activement les risques en ajustant tactiquement les couvertures pour optimiser l'exposition au crédit, en tenant compte des évaluations du marché et des profils risque-rendement. Après avoir réduit les couvertures du Fonds en octobre 2023 en prenant des bénéfiques sur plusieurs positions d'options, des contrats à terme sur taux d'intérêt et des swaps sur indice CDX, les gestionnaires de portefeuille ont profité de la reprise à la fin du quatrième trimestre de 2023 pour rétablir les couvertures à de meilleurs niveaux, en maintenant l'exposition nette au risque de crédit du Fonds en territoire négatif. Le Fonds a tactiquement augmenté son exposition au crédit en juin 2024, en participant à de nouvelles émissions à des prix attrayants. Le Fonds a légèrement augmenté la durée financière des taux d'intérêt au cours de la période. Le rendement à l'échéance du Fonds à la fin de la période était de 5,74 % avec une durée financière de 0,63 an. Le Fonds est demeuré axé sur les titres de grande qualité, sa notation de crédit pondérée étant de AA+. L'exposition nette au risque de crédit était de -3,00 ans. Les fluctuations des taux de change n'ont eu aucune incidence sur le rendement du Fonds, car celui-ci couvre intégralement son exposition aux devises.

La valeur liquidative du Fonds a diminué, passant de 62,5 millions de dollars au 30 juin 2023 à 61,2 millions de dollars au 30 juin 2024. Cette variation s'explique par des rachats nets de 4,7 millions de dollars, par des distributions en trésorerie de 0,2 million de dollars et par des gains sur les placements de 3,6 millions de dollars. Les résultats des placements du Fonds comprennent des revenus et des charges qui fluctuent d'un exercice à l'autre. Les revenus et les charges du Fonds ont varié par rapport à l'exercice précédent, principalement du fait des variations de l'actif net moyen, de l'activité du portefeuille, des changements dans les placements porteurs de revenu du Fonds et des réductions des frais de gestion.

Certaines séries du Fonds peuvent, le cas échéant, verser des distributions selon un taux établi par le gestionnaire. Si le montant global des distributions versées par une série est supérieur à la tranche du revenu net et des gains en capital nets réalisés attribuée à la série en question, l'excédent constitue un remboursement de capital. Le gestionnaire estime que ce remboursement de capital n'a pas d'incidence importante sur la capacité du Fonds à mettre en œuvre sa stratégie de placement ou à atteindre ses objectifs de placement.

Événements récents

Aucun événement récent n'a eu ou n'est susceptible d'avoir une incidence importante sur le Fonds.

Opérations avec des parties liées

Le gestionnaire est une filiale en propriété exclusive de La Banque de Nouvelle-Écosse (la « Banque Scotia »). La Banque Scotia détient aussi, directement ou indirectement, 100 % du courtier en fonds communs de placement Placements Scotia Inc. et du

courtier en placement Scotia Capitaux Inc. (qui comprend les entités ScotiaMcLeod et Scotia iTRADE).

Le gestionnaire peut effectuer des opérations ou conclure des accords au nom du Fonds avec d'autres membres de la Banque Scotia ou certaines sociétés affiliées ou rattachées au gestionnaire (chacune une « partie liée »). Toutes les opérations entre le Fonds et les parties liées sont conclues dans le cours normal des activités et dans des conditions de concurrence normales.

Cette rubrique a pour but de décrire brièvement toutes les opérations du Fonds avec des parties liées.

Frais de gestion

Le gestionnaire est responsable de la gestion et des activités courantes du Fonds. Certaines séries du Fonds paient des frais de gestion au gestionnaire en contrepartie des services décrits à la rubrique « Frais de gestion » du présent document. Les frais de gestion correspondent à un pourcentage annualisé de la valeur liquidative de chaque série du Fonds. Ils sont comptabilisés quotidiennement et calculés et payés chaque mois.

Frais d'administration à taux fixe et frais du Fonds

Le gestionnaire assume les charges d'exploitation du Fonds autres que les frais du Fonds. En contrepartie, le Fonds paie au gestionnaire des frais d'administration à taux fixe (les « frais d'administration à taux fixe ») à l'égard de chaque série du Fonds. Ces frais d'administration à taux fixe sont présentés dans les états financiers du Fonds. Les frais d'administration à taux fixe correspondent à un pourcentage déterminé de la valeur liquidative d'une série du Fonds, et ils sont calculés et payés de la même façon que les frais de gestion du Fonds. De plus amples renseignements sur les frais d'administration à taux fixe sont fournis dans le prospectus simplifié du Fonds le plus récent.

En outre, chaque série du Fonds est responsable du paiement de sa quote-part de certaines charges d'exploitation du Fonds (les « frais du Fonds »). De plus amples renseignements sur les frais du Fonds sont fournis dans le prospectus simplifié du Fonds le plus récent.

Le gestionnaire peut, à son gré, abandonner ou absorber une partie des charges d'une série du Fonds. Il peut également cesser sans préavis ces abandons ou absorptions en tout temps.

Services de placement

Certains courtiers inscrits qui distribuent les parts du Fonds sont des parties liées au Fonds et au gestionnaire. Le gestionnaire peut verser une commission de suivi aux courtiers, qui est négociée avec ces derniers et dont le montant varie selon les actifs que leurs clients ont investis dans le Fonds. Au cours de la période, le gestionnaire pourrait également leur verser des commissions de suivi sur les titres achetés ou détenus au moyen d'un compte de courtage réduit.

Autres frais

Le gestionnaire ou ses sociétés affiliées peuvent recevoir des commissions ou réaliser des gains dans le cadre de différents

services offerts au Fonds ou de différentes opérations effectuées avec celui-ci, comme des opérations bancaires et des opérations de courtage, de change ou sur instruments dérivés. Le gestionnaire ou ses sociétés affiliées peuvent réaliser un gain de change lorsque les porteurs de parts procèdent à des échanges de parts entre des séries libellées dans des monnaies différentes.

Comité d'examen indépendant

Conformément au *Règlement 81-107 sur le comité d'examen indépendant des fonds d'investissement* (le « Règlement 81-107 »), le gestionnaire a nommé un comité d'examen indépendant (le « CEI ») dont le rôle est d'examiner, le cas échéant, certains cas de conflits d'intérêts soumis par le gestionnaire au nom du Fonds et de formuler des recommandations ou d'approuver la marche à suivre. Le CEI a la responsabilité de surveiller, conformément au Règlement 81-107, les mesures prises par le gestionnaire lorsque celui-ci est en situation de conflit d'intérêts réel ou perçu.

Le CEI peut également approuver certaines fusions entre le Fonds et d'autres fonds et tout changement d'auditeur du Fonds. Sous réserve des dispositions légales sur les sociétés et les valeurs mobilières, l'autorisation des porteurs de titres ne sera pas sollicitée dans de tels cas, mais un avis écrit leur sera envoyé au moins 60 jours avant la date d'effet d'une fusion ou d'un changement d'auditeur. Pour certaines fusions, l'approbation des porteurs de titres devra toutefois être obtenue.

Le CEI est composé de quatre membres – Stephen J. Griggs (président), Steven Donald, Heather A. T. Hunter et Jennifer L. Witterick – tous indépendants du gestionnaire.

Chaque exercice, le CEI prépare et soumet un rapport aux porteurs de titres décrivant son organisation et ses activités et contenant une liste exhaustive de ses directives permanentes. Celles-ci permettent au gestionnaire d'intervenir de façon continue à l'égard d'une situation de conflit d'intérêts précise à condition qu'il respecte les politiques et procédures applicables à ce type de situation et qu'il rende régulièrement des comptes à ce sujet au CEI. Ce rapport peut être obtenu gratuitement auprès du gestionnaire ou sur son site Web.

La rémunération du CEI et ses frais raisonnables sont prélevés sur l'actif du Fonds et l'actif des autres fonds d'investissement pour lesquels le CEI agit à titre de comité d'examen indépendant. Chaque membre du CEI reçoit une provision d'honoraires annuelle de 62 000 \$ (77 000 \$ pour le président), en plus du remboursement de ses dépenses pour chaque réunion. La rémunération et les dépenses des membres du CEI, en plus des frais juridiques associés, ont été répartis d'une manière jugée juste et raisonnable par le gestionnaire entre les Fonds pour lesquels le CEI agit à titre de comité d'examen indépendant. La rémunération est essentiellement constituée de la provision d'honoraires annuelle. Avant le 1^{er} novembre 2021, les membres du CEI recevaient aussi des jetons de présence pour chacune de leurs participations à une réunion du CEI. Les frais du CEI peuvent inclure des primes d'assurance, des frais de déplacement et des débours raisonnables.

Le CEI a donné les directives permanentes suivantes au gestionnaire relativement aux opérations du Fonds avec des parties liées :

- paiement de commissions et de marges de courtage pour l'exécution d'opérations sur titres à une partie liée qui agit en tant que placeur pour compte et placeur principal pour le compte du Fonds;
- achat ou vente de titres d'un émetteur auprès d'un autre fonds de placement ou à un autre fonds de placement géré par le gestionnaire;
- investissement dans des titres d'émetteurs pour lesquels une partie liée a agi à titre de preneur ferme pour le placement de ces titres et pendant les 60 jours suivant la clôture de ce placement;
- exécution d'opérations de change avec une partie liée pour le compte du Fonds;
- achat de titres d'un émetteur étant une partie liée;
- passation de contrats d'instruments dérivés hors cote au nom du Fonds avec une partie liée;
- externalisation à des parties liées de produits ou de services pouvant être facturés au Fonds;

- acquisition de titres interdits tels qu'ils sont définis dans la réglementation sur les valeurs mobilières;
- conclusion d'opérations hypothécaires avec une partie liée;
- conclusion d'une convention de courtier désigné avec une partie liée;
- conclusion d'une convention de courtier principal avec une partie liée.

Le gestionnaire doit informer le CEI de tout manquement à l'une des exigences des directives permanentes. Celles-ci stipulent notamment que la décision de placement relative à une opération avec une partie liée : a) doit être prise par le gestionnaire sans aucune influence de la part d'une entité liée au gestionnaire et sans tenir compte d'aucune société associée ou affiliée au gestionnaire, b) doit représenter l'appréciation professionnelle du gestionnaire sans aucune autre considération que l'intérêt du Fonds et c) doit être prise conformément aux politiques et aux procédures écrites du gestionnaire. Les opérations exécutées par le gestionnaire dans le cadre des directives permanentes sont par la suite examinées par le CEI pour un contrôle de conformité.

Au cours de la période, le gestionnaire n'a exécuté aucune des opérations visées par ces directives.

Faits saillants financiers

Les tableaux qui suivent présentent les principales informations financières de chaque série du Fonds et ont pour but d'aider le lecteur à comprendre ses résultats pour les périodes indiquées. Ces données sont fournies conformément à la réglementation et il est possible que ces chiffres ne s'additionnent pas, puisque l'augmentation (la diminution) de l'actif net liée aux activités est fondée sur le nombre moyen de parts en circulation au cours de la période et que tous les autres montants sont établis selon le nombre réel de parts en circulation au moment pertinent. Les notes afférentes aux tableaux figurent à la fin de la rubrique « Faits saillants financiers ».

Actif net par part du Fonds (\$)¹

Pour la période close le	Augmentation (diminution) liée aux activités					Distributions				Actif net, à la clôture de la période¹		
	Actif net, à l'ouverture de la période	Total des revenus	Total des charges	Gains (pertes) réalisés pour la période	Gains (pertes) latents pour la période	Total de l'augmentation (la diminution) liée aux activités²	Revenus nets de placement (hors dividendes)	Dividendes	Gains en Remboursement de capital		Total des distributions³	
Série A												
30 juin 2024	10,82	0,43	(0,23)	(0,03)	0,42	0,59	(0,01)	(0,17)	–	–	(0,18)	11,24
30 juin 2023	10,48	0,37	(0,24)	0,24	0,04	0,41	–	(0,09)	–	–	(0,09)	10,82
30 juin 2022	10,84	0,36	(0,26)	0,24	(0,73)	(0,39)	–	–	–	–	–	10,48
30 juin 2021	9,83	0,18	(0,25)	0,25	0,86	1,04	–	–	–	–	–	10,84
30 juin 2020	9,70	0,16	(0,23)	1,22	(1,04)	0,11	–	–	–	–	–	9,83
Série F												
30 juin 2024	12,74	0,51	(0,13)	(0,05)	0,59	0,92	(0,14)	(0,17)	–	–	(0,31)	13,27
30 juin 2023	12,30	0,46	(0,13)	0,24	0,21	0,78	(0,09)	(0,13)	–	–	(0,22)	12,74
30 juin 2022	12,57	0,22	(0,15)	0,45	(1,50)	(0,98)	–	–	–	–	–	12,30
30 juin 2021	11,25	0,20	(0,14)	0,28	0,96	1,30	–	–	–	–	–	12,57
30 juin 2020	10,97	0,18	(0,13)	1,25	(1,10)	0,20	–	–	–	–	–	11,25
Série FT												
30 juin 2024	9,02	0,36	(0,09)	(0,03)	0,35	0,59	(0,11)	(0,13)	–	(0,31)	(0,55)	9,06
30 juin 2023	9,12	0,32	(0,10)	0,20	0,05	0,47	–	–	–	(0,57)	(0,57)	9,02
30 juin 2022*	10,00	(0,37)	(0,05)	0,52	(1,06)	(0,96)	–	–	–	(0,25)	(0,25)	9,12

* Les parts de série FT ont été lancées le 7 janvier 2022.

FONDS DIVERSIFIÉ AXÉ SUR L'INFLATION DYNAMIQUE

Pour la période close le	Augmentation (diminution) liée aux activités						Distributions					Actif net, à la clôture de la période ¹⁾
	Actif net, à l'ouverture de la période	Total des revenus	Total des charges	Gains (pertes) réalisés pour la période	Gains (pertes) latents pour la période	Total de l'augmentation (la diminution) liée aux activités ²⁾	Revenus nets de placement (hors dividendes)	Dividendes	Gains en capital	Remboursement de capital	Total des distributions ³⁾	
Série G												
30 juin 2024	10,92	0,43	(0,24)	(0,03)	0,39	0,55	–	(0,18)	–	–	(0,18)	11,34
30 juin 2023	10,61	0,38	(0,25)	0,24	0,09	0,46	–	(0,11)	–	–	(0,11)	10,92
30 juin 2022	10,96	0,39	(0,25)	0,21	(0,58)	(0,23)	–	–	–	–	–	10,61
30 juin 2021	9,92	0,18	(0,24)	0,26	0,85	1,05	–	–	–	–	–	10,96
30 juin 2020	9,78	0,16	(0,22)	1,23	(1,02)	0,15	–	–	–	–	–	9,92
Série I												
30 juin 2024	11,48	0,44	(0,01)	(0,02)	0,31	0,72	(0,35)	(0,24)	–	–	(0,59)	11,75
30 juin 2023	11,08	0,41	(0,01)	0,25	0,10	0,75	(0,16)	(0,14)	–	–	(0,30)	11,48
30 juin 2022	11,20	0,27	(0,01)	0,33	(1,05)	(0,46)	–	–	–	–	–	11,08
30 juin 2021	9,92	0,19	(0,01)	0,25	0,70	1,13	–	–	–	–	–	11,20
30 juin 2020	9,57	0,16	(0,01)	1,16	(0,78)	0,53	–	–	–	–	–	9,92
Série O												
30 juin 2024	19,66	0,79	(0,01)	(0,07)	0,80	1,51	(0,41)	(0,29)	–	–	(0,70)	20,47
30 juin 2023	19,06	0,68	(0,01)	0,44	0,08	1,19	(0,32)	(0,29)	–	–	(0,61)	19,66
30 juin 2022	19,26	0,65	(0,01)	0,42	(1,27)	(0,21)	–	–	–	–	–	19,06
30 juin 2021	17,05	0,31	(0,01)	0,43	1,47	2,20	–	–	–	–	–	19,26
30 juin 2020	16,45	0,26	(0,01)	2,06	(1,71)	0,60	–	–	–	–	–	17,05
Série T												
30 juin 2024	7,14	0,28	(0,15)	(0,02)	0,25	0,36	(0,01)	(0,10)	–	(0,32)	(0,43)	7,09
30 juin 2023	7,31	0,25	(0,16)	0,16	0,04	0,29	–	(0,06)	–	(0,40)	(0,46)	7,14
30 juin 2022	8,03	0,25	(0,19)	0,18	(0,54)	(0,30)	–	–	–	(0,49)	(0,49)	7,31
30 juin 2021	7,73	0,14	(0,18)	0,23	0,65	0,84	–	–	–	(0,49)	(0,49)	8,03
30 juin 2020	8,10	0,13	(0,19)	1,00	(0,82)	0,12	–	–	–	(0,47)	(0,47)	7,73

1) Ces renseignements proviennent des états financiers annuels audités du Fonds. L'actif net par part présenté dans les états financiers peut différer de la valeur liquidative par part. Ces différences sont expliquées à la note 2 afférente aux états financiers du Fonds. La valeur liquidative par part à la clôture de la période est présentée à la rubrique « Ratios et données supplémentaires ».

2) L'actif net par part et les distributions par part sont établis selon le nombre réel de parts en circulation pour une série en particulier au moment pertinent. L'augmentation (la diminution) de l'actif net liée aux activités par part est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation pour une série donnée au cours de la période.

3) Les distributions ont été versées en trésorerie ou réinvesties dans des parts supplémentaires du Fonds.

Ratios et données supplémentaires

Aux	Total de la valeur liquidative (en milliers de \$) ¹⁾	Nombre de parts en circulation ¹⁾	Ratio des frais de gestion (« RFG ») (%) ²⁾	RFG avant abandon ou absorption des charges (%) ²⁾	Ratio des frais d'opérations (%) ³⁾	Taux de rotation du portefeuille (%) ⁴⁾	Valeur liquidative par part (\$)
Série A							
30 juin 2024	32 504	2 890 735	2,24	2,24	0,14	1,41	11,24
30 juin 2023	36 941	3 413 194	2,24	2,24	0,11	7,64	10,82
30 juin 2022	34 956	3 334 323	2,42	2,43	0,09	9,86	10,48
30 juin 2021	33 212	3 062 994	2,42	2,42	0,10	9,33	10,84
30 juin 2020	32 843	3 342 472	2,43	2,43	0,11	57,35	9,83
Série F							
30 juin 2024	23 425	1 764 895	1,14	1,15	0,14	1,41	13,27
30 juin 2023	19 264	1 512 496	1,11	1,11	0,11	7,64	12,74
30 juin 2022	23 078	1 876 247	1,18	1,22	0,09	9,86	12,30
30 juin 2021	10 662	848 474	1,18	1,18	0,10	9,33	12,57
30 juin 2020	9 491	843 878	1,18	1,18	0,11	57,35	11,25
Série FT							
30 juin 2024	144	15 876	1,12	1,16	0,14	1,41	9,06
30 juin 2023	142	15 780	1,12	1,15	0,11	7,64	9,02
30 juin 2022	143	15 688	1,20*	1,41*	0,09	9,86	9,12
Série G							
30 juin 2024	4 588	404 727	2,32	2,35	0,14	1,41	11,34
30 juin 2023	5 487	502 413	2,32	2,35	0,11	7,64	10,92
30 juin 2022	6 057	571 035	2,29	2,30	0,09	9,86	10,61
30 juin 2021	7 942	724 866	2,29	2,31	0,10	9,33	10,96
30 juin 2020	8 640	871 342	2,29	2,30	0,11	57,35	9,92
Série I							
30 juin 2024	62	5 252	0,14	0,17	0,14	1,41	11,75
30 juin 2023	89	7 734	0,14	0,16	0,11	7,64	11,48
30 juin 2022	105	9 436	0,12	0,13	0,09	9,86	11,08
30 juin 2021	71	6 323	0,12	0,12	0,10	9,33	11,20
30 juin 2020	629	63 467	0,13	0,13	0,11	57,35	9,92

Aux	Total de la valeur liquidative (en milliers de \$) ¹⁾	Nombre de parts en circulation ¹⁾	Ratio des frais de gestion (« RFG ») (%) ²⁾	RFG avant abandon ou absorption des charges (%) ²⁾	Ratio des frais d'opérations (%) ³⁾	Taux de rotation du portefeuille (%) ⁴⁾	Valeur liquidative par part (\$)
Série O							
30 juin 2024	10	488	0,11	0,14	0,14	1,41	20,47
30 juin 2023	9	471	0,11	0,12	0,11	7,64	19,66
30 juin 2022	9	457	0,09	0,10	0,09	9,86	19,06
30 juin 2021	9	457	0,09	0,10	0,10	9,33	19,26
30 juin 2020	8	457	0,09	0,09	0,11	57,35	17,05
Série T							
30 juin 2024	472	66 595	2,23	2,26	0,14	1,41	7,09
30 juin 2023	521	72 997	2,23	2,25	0,11	7,64	7,14
30 juin 2022	531	72 747	2,40	2,41	0,09	9,86	7,31
30 juin 2021	538	66 980	2,34	2,34	0,10	9,33	8,03
30 juin 2020	860	111 249	2,41	2,42	0,11	57,35	7,73

* Annualisé

- 1) Données à la date de clôture des périodes indiquées.
- 2) Le ratio des frais de gestion, exprimé en pourcentage annualisé, correspond au rapport entre le total des charges (compte tenu de la taxe de vente et compte non tenu des commissions de courtage et des autres coûts de transactions du portefeuille) de chaque série du Fonds et de la quote-part des charges des fonds sous-jacents (les fonds communs de placement, les FNB et les fonds à capital fixe), le cas échéant, pour la période indiquée, et sa valeur liquidative moyenne quotidienne pour la période.
- 3) Le ratio des frais d'opérations, exprimé en pourcentage annualisé, correspond au rapport entre les commissions de courtage majorées des autres coûts de transactions du portefeuille, des coûts d'emprunt à court terme et des intérêts sur la dette du Fonds et des fonds sous-jacents, le cas échéant, et la valeur liquidative moyenne quotidienne du Fonds pour la période.
- 4) Le taux de rotation du portefeuille du Fonds indique le degré d'intervention du conseiller en valeurs. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation du portefeuille d'un Fonds est élevé au cours d'une période, plus les frais d'opérations sont élevés et plus les possibilités qu'un investisseur réalise un gain en capital imposable sont grandes. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Frais de gestion

Les frais de gestion correspondent à un pourcentage annualisé de la valeur liquidative de chaque série du Fonds. Ils sont comptabilisés quotidiennement et calculés et payés chaque mois. Les frais de gestion couvrent les coûts de gestion du Fonds, les analyses, recommandations et décisions de placement pour le Fonds, l'organisation du placement des titres du Fonds, le marketing et la promotion du Fonds ainsi que la prestation ou l'organisation d'autres services.

La répartition des services reçus en contrepartie des frais de gestion pour chaque série s'établit comme suit, en pourcentage des frais de gestion :

	Frais de gestion (%)	Rémunération des courtiers (%)	Autre [†] (%)
Série A	1,80	52,4	47,6
Série F	0,80	—	100,0
Série FT	0,80	—	100,0
Série G	2,00	45,4	54,6
Série I*	s. o.	—	—
Série O*	s. o.	—	—
Série T	1,80	53,5	46,5

* Les frais de gestion de cette série sont négociés et payés directement par les porteurs de parts concernés et non par le Fonds.

† Services fournis par le gestionnaire, décrits plus haut, sauf la rémunération des courtiers.

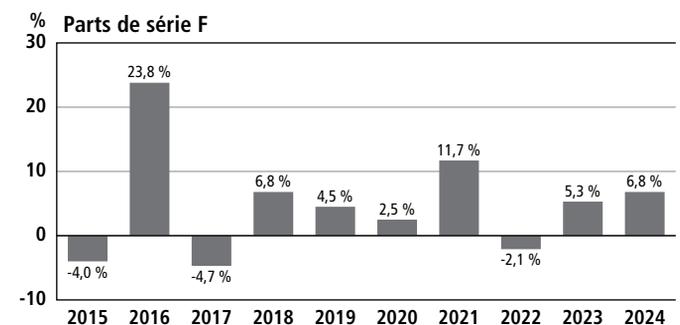
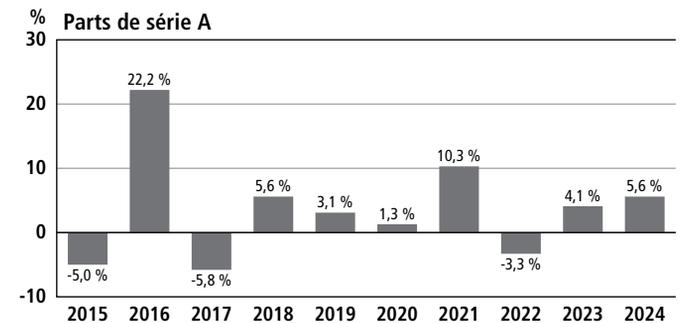
Rendement passé

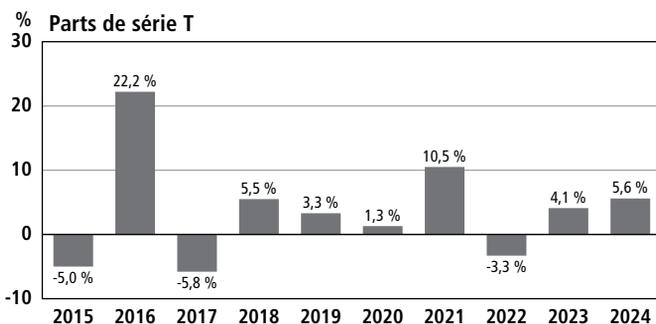
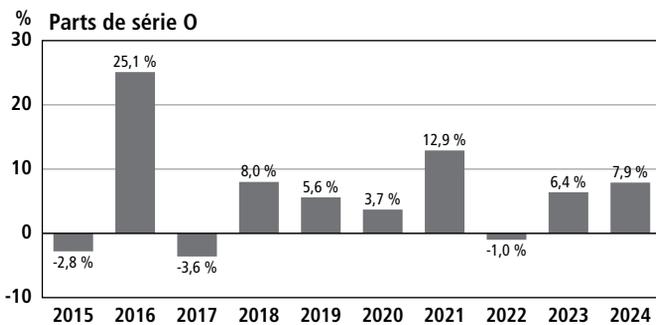
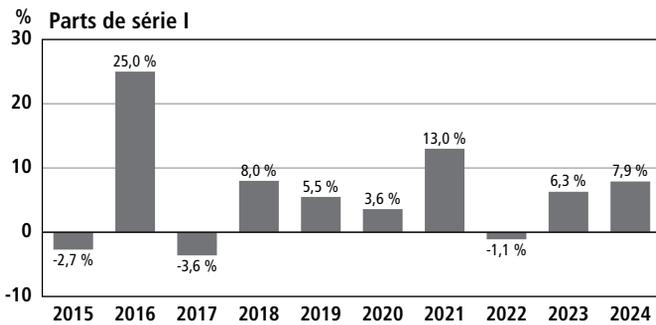
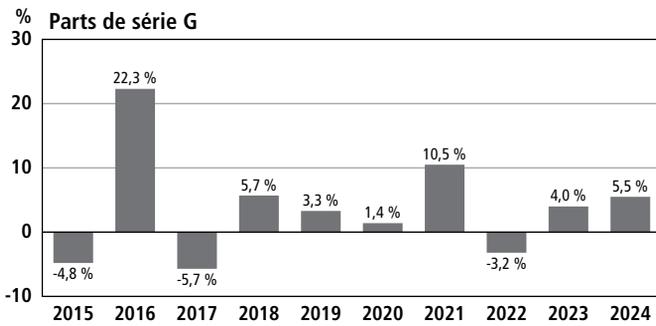
Les rendements passés de chaque série sont présentés ci-dessous; ils ne sont pas nécessairement représentatifs du rendement futur du Fonds. L'information présentée suppose que les distributions effectuées par chaque série du Fonds pour les périodes indiquées ont été réinvesties dans des parts additionnelles de la même série. Cette information ne tient pas compte des frais d'acquisition, de rachat, de distribution, ni d'autres frais optionnels qui auraient fait diminuer les rendements.

Rendements annuels

Les graphiques ci-dessous présentent le rendement pour chaque série du Fonds et la variation du rendement d'un exercice à l'autre. Ils indiquent, sous forme de pourcentage, quelle aurait été la variation, à la hausse ou à la baisse, le dernier jour de chaque exercice, d'un placement effectué le premier jour de l'exercice pour cette série.

(exercices clos les 30 juin)





Rendements annuels composés

Le tableau des rendements annuels composés compare le rendement de chacune des séries du Fonds avec celui d'un ou de plusieurs indices de référence. Un indice de référence consiste soit en un indice unique, soit en un groupe d'indices. Les rendements du Fonds sont présentés déduction faite des frais de gestion et des charges de toutes les séries, contrairement à la performance des indices de référence, qui ne comportent ni frais ni charges.

		Un an	Trois ans	Cinq ans	Dix ans	Depuis l'établissement
Parts de série A	%	5,6	2,1	3,5	3,5	-
Indice de référence mixte*	%	11,4	7,2	6,7	6,3	-
Indice composé S&P/TSX	%	12,1	6,0	9,3	6,9	-
Indice des obligations à rendement réel FTSE Canada	%	1,5	-2,7	-0,2	1,6	-
Parts de série F	%	6,8	3,3	4,8	4,8	-
Indice de référence mixte*	%	11,4	7,2	6,7	6,3	-
Indice composé S&P/TSX	%	12,1	6,0	9,3	6,9	-
Indice des obligations à rendement réel FTSE Canada	%	1,5	-2,7	-0,2	1,6	-
Parts de série FT	%	6,8	-	-	-	2,2
Indice de référence mixte*	%	11,4	-	-	-	6,0
Indice composé S&P/TSX	%	12,1	-	-	-	4,5
Indice des obligations à rendement réel FTSE Canada	%	1,5	-	-	-	-2,9
Parts de série G	%	5,5	2,1	3,6	3,6	-
Indice de référence mixte*	%	11,4	7,2	6,7	6,3	-
Indice composé S&P/TSX	%	12,1	6,0	9,3	6,9	-
Indice des obligations à rendement réel FTSE Canada	%	1,5	-2,7	-0,2	1,6	-
Parts de série I	%	7,9	4,3	5,8	5,9	-
Indice de référence mixte*	%	11,4	7,2	6,7	6,3	-
Indice composé S&P/TSX	%	12,1	6,0	9,3	6,9	-
Indice des obligations à rendement réel FTSE Canada	%	1,5	-2,7	-0,2	1,6	-
Parts de série O	%	7,9	4,3	5,9	5,9	-
Indice de référence mixte*	%	11,4	7,2	6,7	6,3	-
Indice composé S&P/TSX	%	12,1	6,0	9,3	6,9	-
Indice des obligations à rendement réel FTSE Canada	%	1,5	-2,7	-0,2	1,6	-
Parts de série T	%	5,6	2,1	3,5	3,5	-
Indice de référence mixte*	%	11,4	7,2	6,7	6,3	-
Indice composé S&P/TSX	%	12,1	6,0	9,3	6,9	-
Indice des obligations à rendement réel FTSE Canada	%	1,5	-2,7	-0,2	1,6	-

* L'indice de référence mixte du Fonds est composé à 20 % de l'indice aurifère mondial S&P/TSX, à 6 % de l'indice FTSE EPRA/NAREIT Canada Index (en CAD), à 14 % de l'indice FTSE EPRA/NAREIT Developed Index (en CAD), à 20 % de l'indice des obligations à rendement réel FTSE Canada, à 10 % de l'indice S&P North American Natural Resource Sector Index (en CAD), à 10 % de l'indice MSCI Monde – Énergie (en CAD) et à 20 % de l'indice S&P Global Infrastructure Index (en CAD).

Description des indices

Indice des obligations à rendement réel FTSE Canada – Cet indice mesure la performance des obligations indexées sur l'inflation libellées en dollars canadiens.

Indice FTSE EPRA NAREIT Canada Index (en CAD) – Cet indice est conçu pour mesurer la performance de FPI et de sociétés immobilières cotées au Canada.

Indice FTSE EPRA NAREIT Developed Index (en CAD) – Cet indice regroupe des sociétés immobilières dans des pays à l'échelle de l'Amérique du Nord, de l'Europe et de l'Asie.

Indice MSCI Monde – Énergie (en CAD) – Il s'agit du secteur énergétique de l'indice MSCI Monde, un indice conçu pour mesurer la performance des marchés développés des actions.

Indice S&P Global Infrastructure Index (en CAD) – Cet indice porte sur les sociétés cotées du secteur des infrastructures. Afin d'offrir une diversification de l'exposition, il est réparti entre trois sous-secteurs des infrastructures, soit l'énergie, le transport et les services aux collectivités.

Indice S&P North American Natural Resource Sector Index (en CAD) – Cet indice est composé de titres américains cotés liés au secteur des ressources naturelles. Il comprend des sociétés œuvrant dans l'extraction, l'énergie, les propriétaires et les exploitants de terres à bois, les services forestiers, les producteurs de pâtes et papiers et les propriétaires de plantations.

Indice composé S&P/TSX – Cet indice sectoriel couvrant l'ensemble de l'économie comprend environ 95 % de la capitalisation boursière des sociétés canadiennes inscrites à la Bourse de Toronto.

Indice aurifère mondial S&P/TSX – Cet indice est conçu pour fournir un indice investissable des titres aurifères mondiaux. Les titres le composant sont ceux du Global Industry Classification Standard, dont ceux de producteurs d'or et de produits connexes, de sociétés œuvrant dans l'extraction et le traitement de l'or et de sociétés de crédit sud-africaines qui investissent dans des mines d'or sans les exploiter.

Une analyse du rendement du Fonds par rapport à celui de ses indices de référence est présentée à la rubrique « Résultats d'exploitation » du présent rapport.

Aperçu des titres en portefeuille

Le présent aperçu des titres en portefeuille peut varier en raison des opérations en cours d'exécution. Des mises à jour trimestrielles peuvent être obtenues gratuitement en composant le 1-800-268-8186 ou en consultant notre site Web à l'adresse www.dynamique.ca dans les 60 jours suivant la clôture de chaque trimestre, sauf pour les données au 30 juin, date de clôture d'exercice du Fonds, lesquelles sont disponibles dans les 90 jours suivant cette date.

Par catégorie d'actif	Pourcentage de la valeur liquidative [†]
Fonds sous-jacents	68,0
Obligations et débetures	25,2
Produits de base	5,2
Trésorerie et instruments à court terme (découvert bancaire)	1,2
Autres éléments d'actif (de passif) net	0,4

Par pays / région ¹⁾	Pourcentage de la valeur liquidative [†]
Canada	96,0
États-Unis	2,4
Trésorerie et instruments à court terme (découvert bancaire)	1,2

Par secteur ¹⁾²⁾	Pourcentage de la valeur liquidative [†]
Fonds d'actions étrangères	60,4
Matériaux	7,7
Fonds de titres à revenu fixe	5,1
Trésorerie et instruments à court terme (découvert bancaire)	1,2

Principaux titres en portefeuille*	Pourcentage de la valeur liquidative [†]
Fonds immobilier mondial Dynamique, série O	17,7
Fonds mondial d'infrastructures Dynamique, série O	17,2
Gouvernement du Canada, 4,25 %, 1 ^{er} déc. 2026, obligation à rendement réel	8,1
Fonds de métaux précieux Dynamique, série O	6,2
Catégorie d'énergie stratégique Dynamique, série O	6,1
Catégorie de ressources stratégique Dynamique, série O	5,6
Gouvernement du Canada, 1,25 %, 1 ^{er} déc. 2047, obligation à rendement réel	5,4
Fonds de rendement à prime PLUS Dynamique, série O	4,6
Gouvernement du Canada, 4,00 %, 1 ^{er} déc. 2031, obligation à rendement réel	4,2
Lingot d'or	4,2
Fonds de titres de qualité à taux variable Dynamique, série O	3,0
Fonds de revenu immobilier et infrastructure II Dynamique, série O	3,0
SPDR Gold Shares	2,4
La Banque Toronto-Dominion, 4,21 %, 1 ^{er} juin 2027	2,2
Fonds à rendement absolu de titres de créance Dynamique, série OP	2,1
SmartCentres Real Estate Investment Trust, 3,556 %, 6 févr. 2025, série N	1,6
Autorité aéroportuaire du Grand Toronto, 7,05 %, 12 juin 2030, série 2000-1	1,4
Trésorerie et instruments à court terme (découvert bancaire)	1,2
Chemin de fer Canadien Pacifique Limitée, 2,54 %, 28 févr. 2028	1,2
Bruce Power L.P., 2,68 %, 21 déc. 2028	1,1
Lingot de platine	0,7
Lingots d'argent	0,4

1) Compte non tenu des autres éléments d'actif (de passif) net et des instruments dérivés.

2) Compte non tenu des obligations et des débetures.

† Ceci se réfère à la valeur liquidative transactionnelle.

* La législation en valeurs mobilières exige que les 25 principaux placements du Fonds soient présentés; toutefois, le Fonds détient actuellement moins de 25 placements.